



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET



Empowered lives.
Resilient nations.

Fokonolona mahomby, mandray andraikitra

STRATEGIE DU PAYS POUR LE GEF SGP MADAGASCAR

Pays: MADAGASCAR
Ressources à investir ¹: Fonds STAR:US\$ 3,6 millions,
Cofinancements : US\$ 3,6 millions

¹ Total estimé des ressources attendues du FEM (fonds de base) à ajouter avec l'allocation nationale des fonds STAR plus cofinancements additionnels à mobiliser.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAA:	Actions Nationales d'Atténuations Appropriées
ANCR :	Autoévaluation Nationale des Capacités à Renforcer pour Gérer l'Environnement Mondial
APAC	Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire
AROMA	(secteur privé)
BAD:	Banque Africaine de Développement
CAZ	Corridor Ankeniheny-Zahamena
CBA:	Programme d'Adaptation Communautaire de Base (Community Based Adaptation)
CCD:	Convention de Lutte Contre la Désertification
CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB :	Convention sur la Diversité Biologique
CI	Conservation International
CNI :	Communication Nationale Initiale sur les Changements Climatiques
CNP:	Comité National de Pilotage
CNULCD :	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
COMPACT	Community Management of Protected Area for Conservation
COFAV	Corridor Fandriana-Vondrozo
COP:	Conférence des Parties
CPMT :	Central Programme Management Team
FAD:	Fonds Africain de Développement
FAO:	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM:	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNU	Fondation des Nations Unies
GEF :	Global Environment Facility
GES:	Gaz à Effet de Serre
GPS :	Global Positioning System
IGES:	Inventaire des Gaz à Effet de Serre
MAP :	Madagascar Action Plan
NPFE :	Exercice de Formulation du Portefeuille de projets pour le GEF-5
OAGC	Organisme d'Appui à la Gestion des Connaissances
OCB:	Organisation Communautaire de Base
OMDs:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Operational Phase
PABC :	Projet d'Adaptation à Base Communautaire
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PANA:	Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques
PAS :	Plan d'Action Stratégique
REDD+	Réduction de l'Emission par la Déforestation et la Dégradation des forêts
SAHA	Sahan'Asa ho Fampandrosoana ny Ambanivohitra
SAP	Plan d'Action Stratégique
WWF	World Wide Fund for Nature
QMM	Qit Minerals Madagascar

1. Contexte et historique du GEF SGP Madagascar

1.1 Le GEF SGP Madagascar a commencé ses activités de subvention en 2007, après avoir été inscrit dans la liste en 2005.

Selon les règles du GEF exprimé dans le document GEF/C.36/4, en tant que pays en développement, Madagascar se trouve dans la catégorie 1 de la classification du GEF SGP phase 5. De 2007 à 2010, le GEF SGP Madagascar a alloué une subvention totale de US\$2,255,000 de subvention dont US\$365,000 avec le fonds propre (« core ») du GEF SGP pendant la dernière année de la phase 3 en 2007 et US\$1,870,000 dans le cadre du RAF 4 pour un total de 125 projets.

Du fait que le RAF 4 concernait seulement la biodiversité pour le pays, 95 % des projets ont touché la biodiversité, et 5 % sont classés comme des projets multifocaux

Les projets ont touché les écosystèmes de forêt sèche, de forêt tropicale humide, de forêt montagneuse, ainsi que lacustres, marins et côtiers. Les principales sources de dégradation de ces écosystèmes sont le défrichement pour l'agriculture, la production de charbon de bois, le trafic illicite de certaines espèces (bois précieux, tortues...), l'utilisation de techniques non adaptées de pêche, la surexploitation des ressources aquatiques, l'érosion et la dégradation des terres découlant des défrichements.

85 % des bénéficiaires sont des organisations communautaires de base, et 15% des ONGs.

Les principaux résultats obtenus se résument par :

- 3 aires protégées existantes et 6 nouvelles aires protégées de 200,000 ha influencés dans le paysage ;
- 13 aires du patrimoine communautaire de 39,000 ha appuyées ;
- 2,000 ha de terres, lacs et zones côtières valorisées par un système de production durable : agriculture, pêche, algoculture, écotourisme ;
- Chaque organisation communautaire bénéficiaire participe à un système de capitalisation et d'échange organisé dans leur zone ou au niveau national ;
- Des réseaux des communautés gestionnaires des ressources naturelles sont opérationnels dans 6 régions d'intervention et leur regroupement avec des réseaux d'autres régions émerge au niveau national ;
- 1 proposition de nouveau code des aires protégées intègre la reconnaissance de la gouvernance communautaire ;
- Environ 6,000 Ménages bénéficiaires directs contenant 50,000 individus dont 52% d'hommes et 48% de femmes.

1.2 Pendant les phases précédentes, le GEF SGP Madagascar a travaillé principalement dans 6 sur 22 régions de Madagascar.

70 % du budget ont été alloués à la région du Sud Ouest du fait de l'existence du co-financement de la Fondation des Nations Unies (FNU) pour le fonctionnement à travers le programme COMPACT (Community Management of Protected Area for Conservation).

Le cofinancement total est de US\$1,952,500 dont :

TOTAL EN CASH	1 015 700 US\$ dont 135 700 US\$ au niveau global à travers UNF COMPACT
TOTAL EN NATURE	936 800 US \$

La Fondation Tany Meva apporte en nature et en cash 35 % des cofinancements en apportant majoritairement les appuis techniques aux organisations communautaires de base à travers ses fonds propres et un fonds de la Fondation Mac Arthur.

Les autres fonds en cash proviennent des partenaires des Organisations locales comme SAHA, WWF, CI, AROMA (secteur privé), QMM (Industrie minière), Nord Pas de Calais, et l'Ambassade d'Allemagne.

L'UNESCO Patrimoine Mondial a apporté des appuis logistiques. Le Programme et ses bénéficiaires travaillent étroitement avec le PNUD et ses programmes, le Ministère de l'Environnement et des Forêts et les services techniques locaux et le Madagascar National Parks autour des aires protégées étatiques,

2. Niches du programme

2.1 Date de ratification des conventions de RIO et états des cadres stratégiques nationaux

Table 1. Liste des conventions et des stratégies et plans d'action nationaux

Conventions de RIO et cadres stratégiques nationaux	Date de ratification ou d'achèvement
Convention des NU sur la Diversité Biologique (CBD)	4 Mars 1996
Stratégie et Plan d'Action National de la Biodiversité (NBSAP)	Rapport National publié le 05/10/2009 (4 ^e) Stratégie Nationale 28/11/2006
Convention cadre des NU sur le Changement Climatique on (UNFCCC)	2 Juin 1999
Communications Nationales sur l'UNFCCC (2 ^e)	2 ^e communication 11/10/2010
Mesures Appropriées d'Atténuations au niveau National (NAMA/ UNFCCC)	25/01/2010
Convention des Nations Unies contre la Désertification (UNCCD)	18/11/2005
Plan d'Action Nationale de Lutte contre la Désertification (NAP)	2003 – 3 ^e rapport national en 2007
Ratification Convention de Stockholm (SC)	18/11/2005
Plan National de Mise en Œuvre de la Convention de Stockholm (NIP)	16/02/2008 Dernier rapport national en 2010
Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRSP) et Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi	MAP Février 2007
Auto évaluation des Capacités Nationales à Renforcer par le GEF (NCSA)	En cours

Exercice de Formulation du Portefeuille de projets pour le GEF-5 (NPFE)	Non entamé à cause du contexte politique
Programmes d'actions stratégiques pour les eaux internationales (SAPs)	En cours

2.2 *Vision, mission, valeurs et principes du GEF SGP Madagascar*

2.2.1. *La vision des communautés locales sur leur rôle dans la gestion de l'environnement est appuyée par le GEF SGP Madagascar*

La conservation et la gestion durable des ressources naturelles, moteurs du développement durable sont effectives dans les zones d'actions grâce à l'engagement actif des organisations communautaires de base et de la société civile de Madagascar dans la gestion et la gouvernance des Ressources Naturelles dans leur terroir. D'ici 2020, la majorité d'entre elles sont crédibles, efficaces et autonomes dans leurs responsabilités et sont des partenaires incontournables dans l'atteinte des objectifs des conventions internationales sur l'environnement.

2.2.2. *Mission du GEF SGP Madagascar*

Le GEF SGP contribue au renforcement des organisations communautaires de base en soutenant des actions concrètes liées à la mise en œuvre des conventions internationales, sous leur responsabilité directe. Les appuis continueront avec les partenariats nécessaires, jusqu'à leur autonomie de responsabilité institutionnelle.

2.2.3. *Valeurs et principes*

- Bonne gouvernance, intégrité, éthique, efficacité et efficience sont parmi les critères d'appui des OCB
- Les capacités des OCB sont renforcées dans l'exercice de leur responsabilité et avec des actions concrètes qui tendent vers les objectifs des conventions internationales et de développement durable. Les organismes d'appui accompagnent, renforcent les capacités ou partagent des expertises spécifiques.
- Le GEF SGP appuie les actions et approches innovantes qui donnent des valeurs ajoutées aux actions habituelles et accélèrent l'obtention des résultats, effets et impacts attendus.
- Le GEF SGP prône la capitalisation et l'adaptation des approches jusqu'à l'autonomie institutionnelle, organisationnelle et financière des OCB et des organisations locales pour qu'elles puissent exercer avec sérénité et résilience leurs responsabilités de gestion de l'environnement et de développement local durable.
- Les jeunes, les femmes, les groupes vulnérables ou défavorisés dépendant des ressources naturelles pour survivre sont particulièrement considérés

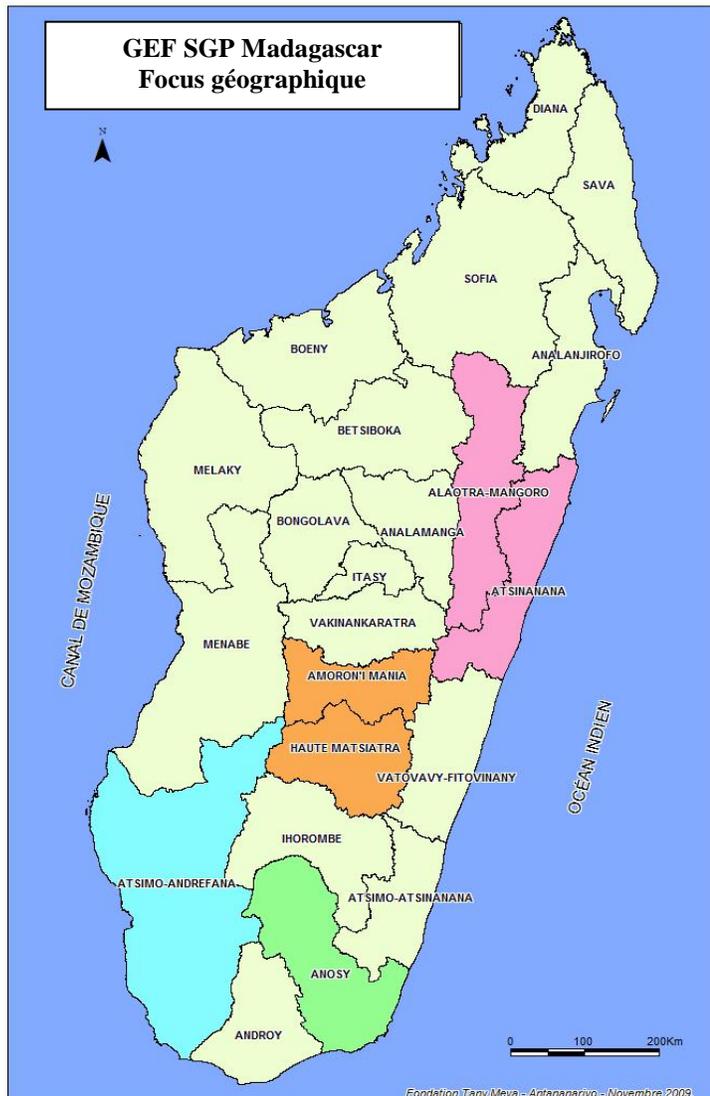
2.3 Contribution des organisations communautaires de base et de la société civile dans la mise en œuvre des priorités nationales relatives aux domaines focaux du GEF pour atteindre les objectifs des conventions internationales

L'utilisation de l'enveloppe allouée au GEF SGP est avant tout déterminée à travers la présente stratégie nationale développée en collaboration avec le Comité National de Pilotage (CNP) et les parties prenantes comprenant les représentants de la société civile et les points focaux nationaux des conventions : biodiversité, changement climatique, dégradation des terres, polluants organiques persistants et produits chimiques et éventuellement eaux internationales.

Ce document prend comme référence de base les stratégies et plans d'action nationaux consignant les priorités nationales, d'une part et le cadrage global du document de projet du GEF SGP global, d'autre part.

Les niches d'intervention des communautés locales et de la société civile à appuyer par le GEF SGP pour atteindre les objectifs des conventions ont été déduites des documents de référence, de la capitalisation des expériences des phases précédentes et de la vision du futur. Les critères de sélection et de priorisation des projets sont déterminés par ces niches.

3. Priorités géographiques pour la phase 5:



Le CNP garde le principe de l'efficacité et de l'orientation vers des effets et impacts consistants et durables. Ainsi, le projet continuera en principe à travailler dans les 6 régions de la phase précédente tout en s'ouvrant à au plus trois zones plus faciles d'accès pour des projets de démonstration dans les nouvelles thématiques.

La concentration actuelle de 70% dans le Sud Ouest diminuera au fur et à mesure des années.

Il est important de continuer à appuyer les communautés ayant eu de bons résultats pendant la phase précédente, mais qui nécessitent encore un coup de pouce pour parvenir à l'autonomie de gestion ou de gouvernance environnementale. En second lieu, des projets complémentaires à ceux déjà appuyés pendant OP4, dans les mêmes paysages ou écorégions contribueront à acquérir des effets et impacts plus consistants pour éviter les phénomènes de déplacement des pressions

2.4 Niches du GEF SGP Madagascar en relation avec les priorités nationales et les objectifs globaux du GEF SGP

Table 2. Cohérence avec les priorités nationales

Objectifs globaux du GEF SGP phase 5	Priorités nationales	Niche du GEF SGP Madagascar
<p><u>Objectif Immédiat n°1 du SGP global:</u> Améliorer la durabilité des aires protégées et des aires de conservation autochtones et communautaires par le biais d'actions communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appuyer la création et la gestion durable des aires protégées nouvellement créées. ◆ Promouvoir la responsabilité communautaire dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité (aires protégées communautaires et gouvernance collaborative ou partagée) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ En général, conservation communautaire de la biodiversité des forêts sèches, forêts humides, lacs, zones marines et côtières dans les mêmes zones d'intervention de l'OP4 pour atteindre la pérennisation et la durabilité des actions et des structures communautaires. ◆ En particulier, appui aux projets et aux sites complémentaires autour de nouvelles aires protégées pour des modèles de gouvernance collaborative Mikea, extension Tsimanampesotse, à présenter à la liste du patrimoine mondial, ainsi que , COFAV et CAZ pour alimenter les échanges nationaux) ◆ Promotion de la bonne gouvernance et la gestion durable communautaire dans les Aires de conservation communautaires (APAC et transfert de gestion) dans le Sud Ouest, l'Anosy, les régions du centre et de l'est de Madagascar et éventuellement des cas stratégiques pertinents
<p><u>Objectif Immédiat n°2 du SGP global:</u> Intégrer la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable dans les systèmes de production des paysages, des aires marines et autres secteurs à travers des initiatives et actions communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réduire la dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles et la pauvreté par la promotion d'activités alternatives à la destruction et par la valorisation des ressources naturelles du pays pour la sécurité alimentaire et le marché 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcement de la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des terroirs dans les paysages concernés ◆ Valorisation et promotion des ressources de la biodiversité et des terroirs à travers l'appui à quelques filières : écotourisme, huiles essentielles, apiculture, agriculture durable, pêche, énergie durable
<p><u>Objectif Immédiat n°3 du SGP global:</u> Promouvoir la démonstration, le développement et le transfert des technologies à faible émission de carbone au niveau communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Engager Madagascar dans les activités de mitigation à travers <ul style="list-style-type: none"> - la promotion de la production et de l'utilisation d'énergie alternative - l'effort dans l'économie de bois d'énergie - la vulgarisation des lampes à basse consommation - la valorisation des déchets pour l'énergie et l'agriculture (ANAA: Actions Nationales d'Atténuations Appropriées à Madagascar, MEF) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui aux projets communautaires qui contribuent à la production et l'utilisation des foyers améliorés réduisant l'utilisation de biomasse, en particulier parmi les femmes et les jeunes - Activités de compensation ou de complémentarité dans les zones d'intervention en biodiversité ◆ Appui aux communautés dans la production et l'utilisation d'autres sources d'énergies testées avec succès : pico centrale hydroélectrique dans l'Est et le Centre, solaire dans le Sud, et éventuellement éolienne dans le Nord (démonstration) ◆ Projet de démonstration de valorisation des déchets pour l'énergie et l'agriculture

<p><u>Objectif Immédiat n°4 du SGP en OP5:</u> Promouvoir et soutenir le transport à meilleure efficacité énergétique et/ou à faible émission écologiquement durable à l'échelle communautaire</p>	<p>◆ ANAA : Engager Madagascar dans les activités de mitigation à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement de mode de transports moins polluants : électrique, transports intermédiaires - La promotion de l'utilisation de biocarburant - L'amélioration des vecteurs de transport 	<p>◆ Projets de démonstration de production de biocarburant au niveau communautaire pour le matériel Agricole ou le transport local (jatropa, ..)</p> <p>◆ Eventuellement, appui à la vulgarisation du cyclopousse ou d'autres moyens de transport intermédiaire dans le Sud Ouest et en milieu rural du Centre</p>
<p><u>Objectif Immédiat n°5 du SGP en OP5:</u> Soutenir la conservation et la valorisation des stocks de carbone par une gestion durable et la mise à l'épreuve du climat de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des terres et de la foresterie</p>	<p>◆ ANAA : Engager Madagascar dans les activités de mitigation à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation des capacités de séquestration par la reforestation et la restauration (objectif de 30,000 ha par an) - la promotion de REDD+ la multiplication des semences fourragères, les semences agricoles améliorées, 	<p>◆ Projets communautaires de conservation ou de restauration des forêts et reliques dans les 6 régions de la biodiversité + centre</p> <p>◆ Test au niveau local du mécanisme REDD+</p>
<p><u>Objectif Immédiat n°6 du SGP en OP5:</u> Maintenir ou améliorer le flux des services environnementaux des agro-écosystèmes et des écosystèmes forestiers afin d'assurer les moyens de subsistance des communautés locales</p>	<p>◆ Développer l'agriculture durable et la gestion des eaux et des sols tout en luttant contre l'insécurité alimentaire</p> <p>◆ Restaurer, reboiser et aménager les bassins versants pour la conservation des eaux et des sols</p> <p>◆ Faire des Fixations de dunes (NIP to combat Desertification 2003)</p> <p>◆ Mettre en œuvre des actions d'adaptation dans le secteur de l'agriculture, la réduction des désastres dues au changement climatique comme l'inondation et la sécheresse (dans le Sud de Madagascar) (PANA/NAPA) (la multiplication des semences fourragères, les semences agricoles améliorées)</p>	<p>◆ Appui à la pratique communautaire de techniques d'agriculture écologiquement viable et économiquement rentable, adapté au changement climatique pour revaloriser les terres abandonnées après défrichement (Sud Ouest, CAZ, Centre) : rotation de culture, cultures associées, irrigation à petite échelle, utilisation de semences améliorées</p> <p>◆ Appui au reboisement à vocation multiple dans les bassins versants des fleuves et lacs pour éviter l'érosion détruisant les écosystèmes lacustres, marins et côtiers : Centre, Sud Ouest, Sud</p> <p>◆ Appui à la Gestion communautaire de l'eau d'irrigation, des lacs (Sud Ouest, Centre à déterminer) et fleuves ensablés (Sud Ouest) et/ou inondant les terres (Onilahy)</p>
<p><u>Objectif Immédiat n°7 du SGP en OP5:</u> Réduire au niveau communautaire les pressions en termes d'utilisations concurrentes des terres (dans les paysages au sens large : frontières urbain/rural, agriculture/forêt)</p>	<p>◆ Sensibiliser la population de base sur les avantages et inconvénients des investissements miniers, de construction ou d'agrobusiness à grande échelle (Priorité de la société civile)</p>	<p>◆ Sensibilisation des communautés sur les impacts des investissements sur leurs ressources</p> <p>◆ Renforcement de la gouvernance communautaire des ressources naturelles des terroirs en vue de leurs gestion durable (terre, eaux, forêts ...)</p> <p>◆ Vulgarisation du MECIE au niveaucommunautaire : Sud Ouest, Centre, Est, Anosy</p>

<p><u>Objectif Immédiat n°8 du SGP en OP5:</u> Appuyer la gestion des masses d'eau transfrontalières par des initiatives à base communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contribuer à l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique (SAP) pour l'Océan Indien de l'Ouest (début processus avec UNEP en 2007) ◆ Mettre en œuvre des actions stratégiques prioritaires dans le cadre du SAP 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui à une action de démonstration liée au SAP dans un projet stratégique, éventuellement à développer avec les pays de l'Océan Indien de l'Ouest (liée à l'un des 3 domaines thématiques principaux du GEF précédents)
<p><u>Objectif Immédiat n°9 du SGP en OP5:</u> Promouvoir et soutenir la mise à l'écart des polluants organiques persistants et des produits chimiques de préoccupation mondiale au niveau communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Informer le public sur les polluants organiques persistants et les produits chimiques nocifs selon la convention de Stockholm ◆ Analyser les sources de rejet non intentionnel potentiel dans le pays ◆ Faire des actions pilotes de démonstration 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Informations à l'endroit des communautés sur les POPs qui les concernent : outils de communication, diffusion dans les zones des récipiendaires actuels ◆ Appui à une action de démonstration éventuelle de prévention de l'utilisation ou de rejet non intentionnel liée à l'un des 3 domaines thématiques principaux du GEF précédents
<p><u>Objectif Immédiat n°10 du SGP en OP5:</u> Améliorer et renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (en particulier les organisations communautaires et celles des peuples autochtones) pour les amener à s'engager dans des processus consultatifs, à appliquer la gestion des connaissances pour assurer des flux adéquats d'information, appliquer les directives des conventions, suivre et évaluer les impacts environnementaux et les tendances</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développer des réflexes environnementaux à différents niveaux et pour les différents acteurs et secteurs (MAP 7,3) ◆ Développer la cohésion sociale et la démocratie à la base (MAP 8,2) ◆ Renforcer l'engagement des communautés locales et des organisations de la société civile nationales dans la gestion de l'environnement à Madagascar 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Projet de communication à l'endroit des OSC et OCB concernant les conventions internationales et d'accompagnement des OCB dans l'engagement de projets y afférents (6 régions) ◆ Projet d'accompagnement des communautés dans la mise en opération des systèmes de communication, de suivi et d'évaluation au niveau des réseaux des organisations communautaires : union, fédération, Confédération nationale, ◆ Appui aux réseaux pour analyser leurs situations et élaborer des stratégies locales, régionales et nationales pour contribuer aux objectifs des conventions internationales (6 régions) ◆ Appui socio-organisationnel ou technique des réseaux aux niveaux local, régional et national pour renforcer leurs capacités de communication, de négociation, de gestion ou de production selon des standards définis ◆ Test de mécanismes de financement pour appuyer les coopératives, les entreprises sociales, les OCB et les OSC à atteindre leur autonomie institutionnelle et financière
<p><u>Résultats Transversaux:</u> Réduction de la pauvreté, amélioration des moyens de subsistance et genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Atteindre les objectifs du millénaire (OMDs) du développement par rapport aux droits humains de base en 2015 : alimentation, éducation, eaux potables, sécurité para rapports aux cataclysmes ... ◆ Valoriser les femmes et les jeunes dans le processus de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui organisationnelle des OCB pour promouvoir les actions féminines et des jeunes ◆ Considération de l'aspect genre et de l'amélioration des conditions de vie des membres des communautés gestionnaires dans tous les projets analysés et à financer par GEF SGP

3. Résultats sur le développement des capacités, réduction de la pauvreté et la prise en compte du genre pour le GEF SGP²

Le GEF SGP Madagascar effectue une/deux fois dans l'année un appel à projet à large diffusion à l'endroit de la société civile nationale et en particulier les Organisations Communautaires de Base (OCBs), les ONGs, et les organismes d'appui pour contribuer à l'atteinte des objectifs des conventions internationales concernées. Divers moyens et vecteurs de communication sont utilisés à part les médias nationales pour atteindre les zones enclavées : réunions avec les réseaux des OCBs, réunions communautaires dans les zones etc.

Les critères de pertinence diffusés pour l'analyse des projets comprennent au moins les quatre critères suivants : lien avec les objectifs des conventions, effets positifs sur les conditions de vie des membres de la communauté qui s'engage dans la gestion de l'environnement, augmentation de la capacité de l'organisation dans locale dans la gestion et la gouvernance des ressources naturelles, prise en compte des différents groupes sociaux y compris les femmes et les jeunes et les défavorisés.

L'engagement de ces différents groupes dans le design du projet ainsi que dans sa mise en œuvre sont vérifiés lors des évaluations initiales, à mi-parcours et finales des projets.

Un principe global retenu comme efficace pendant la capitalisation des phases précédentes est le renforcement des capacités dans l'action et dans l'exercice de la responsabilité de gestion et/ou de gouvernance l'organisation locale. Ainsi, le renforcement des capacités ne se fait pas seulement par des formations, mais aussi à travers un accompagnement et un suivi par une entité de l'évolution des capacités.

Dés l'élaboration du projet jusqu'à l'évaluation finale, il est demandé au promoteur de bien préciser la stratégie de pérennisation des acquis dont la capacité de gestion ou de gouvernance, à l'issue du projet. Cette stratégie peut se traduire par la continuité des appuis ou bien par la mise en opération d'un système qui permet à l'organisation locale d'être « autonome » dans l'entretien ou le développement des effets et impacts obtenus, sur le plan organisationnel et financier.

² Pour OP5, le développement des capacités est un thème transversal qui concernera chaque projet dans tous les domaines focaux.

4. Résultats, effets attendus, indicateurs et activités du programme national pour OP5

Tableau 3. Cadre logique des Résultats

Objectif Immédiat n°1: Améliorer la durabilité des aires protégées et des aires de conservation autochtones et communautaires par le biais d'actions communautaires			
Outcomes (Résultats attendus)	Indicateurs	Moyens de vérification	Nombre approximatif de projets³
<p>BD Résultat 1.1: Dégradation des ressources de la biodiversité réduite dans et autour des aires protégées et des aires de conservation autochtones et communautaires (APAC) grâce à des actions et pratiques communautaires améliorées.</p> <p>BD Résultat 1.3: Reconnaissance et intégration accrues des APAC dans les systèmes nationaux d'aires protégées</p> <p>BD Résultat 1.4: Compréhension et sensibilisation accrues de l'importance et de la valeur de la biodiversité au niveau communautaire</p>	<p>200,000 Hectares d'une dizaine de nouvelles aires protégées (ou extension d'APs) influencés dont :</p> <p>100,000 Hectares d'une quarantaine d'APACs ou de transfert de gestion appuyés directement avec un statut de conservation maintenu ou amélioré</p> <p>Une trentaine de transfert de gestion appuyé reconduit officiellement - Une trentaine d'APACs inscrit dans un registre au niveau régional et une dizaine inscrite dans un registre au niveau mondial</p> <p>40 espèces significatives avec des statuts sauvegardés maintenus ou améliorés</p>	<p>Base de données du SGP, rapports d'étapes des projets, rapports des visites de suivi, rapport des évaluations initiales, à mi-parcours et finales des projets. Études de cas des projets - Rapports d'auto-évaluation, de capitalisation et d'échanges</p>	<p>52 projets de US\$25K pour les objectifs immédiats 1 et 2</p>
Objectif Immédiat n°2: Intégrer la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable dans les systèmes de production des paysages, des aires marines et autres secteurs à travers des initiatives et actions communautaire			
<p>BD Résultat 2.1 : Utilisation durable de la biodiversité dans les paysages de production terrestres / marins accrue grâce aux initiatives communautaires, aux mécanismes de marché et aux normes environnementales reconnues</p> <p>BD Résultat 1.2 : Bénéfices communautaires générés à partir de la conservation de la biodiversité dans et autour des aires protégées et des APACs</p>	<p>Au moins 3,000ha de paysages terrestres ou marins sous utilisation améliorée, avec des pratiques durables et suivant des normes environnementales pouvant mener à la certification</p> <p>280,000 membres des communautés dans 400 ménages communautaires avec de meilleures conditions de vie liées aux avantages tirés de la conservation des zones protégées</p> <p>Un mécanisme de financement durable testé</p>	<p>idem</p>	<p>52 projets de US\$25K pour les objectifs immédiats 1 et 2</p>
Objectif Immédiat n°3: Promouvoir la démonstration, le développement et le transfert des technologies à faible émission de carbone au niveau communautaire			
<p>CC Résultat 3.1: Technologies innovantes à faibles émissions de GES déployées avec succès et démontrées à l'échelle communautaire</p> <p>CC Résultat 3.2 : Emission de GES évitée</p>	<p>Au moins 600 ménages de différentes communautés cibles démontrant des capacités d'utilisation des technologies à faibles émissions de GES : pico centrale hydroélectrique au centre, énergie solaire et biocarburant au Sud</p> <p>Equivalent CO2 évité évalué.</p> <p>Au moins un partenaire mobilisé autour de la pratique</p>	<p>idem</p>	<p>8 projets de US\$50K</p>

³ Selon la décision du GEF Steering Committee en Mars 2010, on peut utiliser jusqu'à 20 % des fonds (hors fonds propre) pour les domaines thématiques secondaires.

Objectif Immédiat n°4 du: Promouvoir et soutenir le transport à meilleure efficacité énergétique et/ou à faible émission écologiquement durable à l'échelle communautaire			
<i>CC Résultat 4.1</i> : Options de transport à faible émission de GES démontrées au niveau communautaire <i>CC Résultat 4.2</i> : Augmentation des investissements au niveau communautaire sur les transports à faible émission de GES <i>CC Résultat 4.3</i> : Emission de GES évitée	Au moins 2 options démontrées au niveau de 4 communautés Gouvernement influencé sur au moins une option Equivalent CO2 évité évalué.	idem	2 projets de US\$50K
Objectif Immédiat n°5: Soutenir la conservation et la valorisation des stocks de carbone par une gestion durable et la mise à l'épreuve du climat de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des terres et de la foresterie			
<i>CC Résultat 5.1</i> : Utilisation durable des terres, changement d'affectation des terres, gestion forestière et pratiques résilientes au climat adoptées au niveau communautaire <i>CC Résultat 5.2</i> : Restauration et valorisation des stocks de carbone dans les forêts et les terres non forestières, y compris les tourbières <i>CC Résultat 5.3</i> : Emission de GES évitée	Eventuellement, en relation avec les résultats BD 2.1 et LD 6.1 : au moins 2000 ha de forêts ou de terre avec des pratiques de gestion durable résilientes au climat 500 ha de forêt et de terres non forestières dégradées restaurées Equivalent CO2 évité évalué grâce à une meilleure utilisation des terres	idem	US\$38K en complément des ressources pour les objectifs 1,2 et 6
Objectif Immédiat n°6: Maintenir ou améliorer le flux des services environnementaux des agro-écosystèmes et des écosystèmes forestiers afin d'assurer les moyens de subsistance des communautés locales			
<i>LD Résultat 6.1</i> : Effets négatifs sur les agro-écosystèmes et les écosystèmes forestiers réduits ET services des écosystèmes démontrés pour maintenir durablement la fonctionnalité des écosystèmes, grâce à des activités et pratiques communautaires améliorées <i>LD Résultat 6.2</i> : Des modèles communautaires de gestion durable des forêts développés, et testés (modèles liés à la séquestration de carbone pour une possible mise à l'échelle ou réplification pour le REDD : réduction des émissions de GES à partir de la déforestation et de la dégradation de la forêt et pour la mise en valeur des puits de carbone à partir de l'utilisation de la terre, du changement de l'utilisation de la terre, et des activités forestières)	Eventuellement, en relation avec les résultats BD 2.1, CC 5.1 et CC 5.2 : au moins 2000 ha avec des pratiques de gestion durable de l'agriculture, des terres et des eaux Nombre de communautés démontrant des pratiques de gestion durable des terres, des eaux et des forêts Au moins un partenaire influencé sur le modèle de pratique de gestion durable des terres, eaux ou forêts liée à la séquestration de carbone	idem	30 projets de US\$20K
Objectif Immédiat n°7: Réduire au niveau communautaire les pressions en termes d'utilisations concurrentes des terres (dans les paysages au sens large : frontières urbain/rural, agriculture/forêt)			
<i>LD Résultat 7.1</i> : Impacts négatifs réduits dans les frontières d'utilisation des agro-écosystèmes et écosystèmes forestiers (ruraux/urbains, agriculture/forêt) grâce à des actions et pratiques communautaires améliorées,	Au moins 24 communautés sensibilisées pour réduire les effets négatifs de l'utilisation concurrentes des terres	idem	8 Projets de US\$25K
Objectif Immédiat n°8: Appuyer la gestion des masses d'eau transfrontalières par des initiatives à base communautaire			
<i>IW Résultat 8.1</i> : Des actions et pratiques communautaires efficaces de résilience au climat qui soutiennent la mise en œuvre d'actions de priorité régionale du SAP démontrées <i>IW Résultat 8.2</i> : Des partenariats synergiques	2,000 ha de zones de pêche ou de zones marines ou côtières gérées durablement dans le SAP Océan Indien de l'Ouest 1 partenariat entre les Coordinations nationales du	idem	1 à 2 projets de US \$ 50K

développés entre les parties prenantes du SGP et les institutions de gestion d'eau transfrontalière et les structures soutenant la mise en œuvre des actions de priorité régionale du SAP	SGP dans l'Océan Indien et les structures d'appui au SAP		
Objectif Immédiat n°9 : Promouvoir et soutenir la mise à l'écart des polluants organiques persistants et des produits chimiques de préoccupation mondiale au niveau communautaire			
POPs&C Résultat 9.1: Initiatives et actions communautaires développées pour prévenir, réduire ou éliminer les POPs, les produits chimiques nocifs ou d'autres polluants – OU pour gérer un site contaminé de manière écologiquement rationnelle, ou atténuation de la contamination de l'environnement	1 tonne de POPs ou déchets dont la combustion a été empêchée par des méthodes d'élimination alternative ou 100 kg de pesticides périmés ou de déchets éliminés de façon appropriée ou 50 kg de produits chimiques nocifs dont l'utilisation ou la libération a été évitée	idem	5 projets de US\$50K chacun
Objectif Immédiat n°10 : Améliorer et renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (en particulier les organisations communautaires) pour les amener à s'engager dans des processus consultatifs, à appliquer la gestion des connaissances pour assurer des flux adéquats d'information, appliquer les directives des conventions, suivre et évaluer les impacts environnementaux et les tendances			
CD Résultat 10.1: Participation active des membres du CNP et/ou de la CN aux réunions sur les domaines du GEF CD Résultat 10.2: Flux d'information vers/provenant des OCB et OSC concernant les bonnes pratiques et leçons apprises l'application de telles pratiques plus fluide CD Résultat 10.3: Conscience et éducation publique sur les enjeux environnementaux mondiaux accrues au niveau des communautés locales CD Résultat 10.4: Des capacités des OCB et des OSC renforcées pour soutenir la mise en œuvre de conventions mondiales CD Résultat 10.5: Application accrue de surveillance environnementale basée sur la communauté CD Résultat 10.6: Evaluation des projets et programmes du SGP par rapport aux résultats escomptés renforcée, y compris des capacités accrues des OCB et des OSC à mettre en pratiques des méthodologies d'évaluation pertinentes	- Au moins un participant du CNP ou de la CN dans les réunions sur les domaines focaux du GEF - 3 réseaux et 3 centres de communication et d'échange communautaires fonctionnant correctement - Au moins deux publications par an, 1 film par an et 1 émission radiophonique par mois racontant les bonnes pratiques communautaires, les leçons apprises et les innovations/nouvelles environnementales à différents niveaux - Au moins 100 communautés par an participant aux forums d'échange. - Au moins 150 OCB et ONG locales appuyées pour augmenter leurs capacités - Au moins 12 OCB appuyées avancent vers l'autonomie pour la mise en œuvre des conventions mondiales et leur développement local durable selon des normes de qualité définies - Au moins 15 organisations appuyées dirigées par des femmes - Au moins un nouveau mécanisme financier testé - Au moins 40 communautés appliquent le suivi écologique participatif avec efficacité - Les rapports d'avancement et de capitalisation reflètent une augmentation des capacités de suivi, d'auto-évaluation et de capitalisation d'au moins 100 OCB	idem	6 projets d'accomplissement et de renforcement des capacités de US\$50K dont un pour la communication sur les conventions
Résultats Transversaux: Réduction de la pauvreté, amélioration des moyens de subsistance et genre			
Résultat transversaux : Conditions de vie améliorées à travers les avantages locaux générés à partir d'une meilleure gestion environnementale et les considérations systématiques de l'aspect genre dans des initiatives environnementales des communautés	-Au moins 100 projets intègrent l'analyse et la considération de genre et des différents groupes socio-économiques -Au moins 100 projets reflètent l'amélioration des conditions de vie d'au moins 5,000 ménages de 40,000 individus dont au moins 50% de femmes et 50% de jeunes (réduction d'au moins 3 jours de la période de soudure alimentaire, Diminution des jours de non fréquentation de l'école, augmentation de l'accès à l'eau potable, augmentation du pouvoir d'achat...)	idem	Transversaux à environ 130 projets

Répartition estimative du budget

Domaines	Taux selon GEF	Montant final	OP5Y1	OP5Y2	OP5Y3
BD	<i>1 965 000</i>	1 184 000	130 000	530 000	524 000
LD&SFM	<i>1 035 000</i>	728 000	150 000	255 000	323 000
CC	<i>600 000</i>	440 000	200 000	150 000	90 000
POPs&chemicals	<=20% de CC et LD	140 000	50 000	50 000	40 000
IW	BD : 50000	50 000			50 000
Partage de connaissance	BD : 50000	50 000	20 000	30 000	
Dév capacités	10% total grants: BD	288 000	100 000	100 000	88 000
Total subvention		2 880 000	650 000	1 115 000	1 115 000
Opérations	0,10	360 000			
Frais PNUD + UNOPS	0,10	360 000			
TOTAL		3 600 000			

5. Plan de suivi et évaluation

5.

5.1 Méthodologie d'appui au suivi et à l'évaluation des projets

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

5.

Plus de 75% des bénéficiaires sont des OCBs à Madagascar. Le nombre de projets est élevé : plus de 120 par phase.

Les OCBs gèrent les projets avec l'appui d'accompagnateurs financés par des cofinancements mobilisés au niveau du programme. Les accompagnateurs font le renforcement des capacités dans l'action et le suivi de l'avancement des projets.

Ils sont secondés par un Organisme d'Appui à la Gestion des Connaissances (OAGC) et à la communication qui a pour fonction d'appuyer les OCB à faire les évaluations initiales, à mi-parcours et finales. La fonction d'appui à la gestion des connaissances consiste à aider les OCBs à collecter les valeurs initiales des indicateurs d'effets et d'impacts et à les introduire dans la base de données du GEF SGP.

Les données se rapportent au moins sur les 4 indicateurs suivants : impacts du projet sur l'environnement naturel, effets sur les conditions de vie des membres de la communautés, augmentation des capacités de gestion, de gouvernance et d'autosuffisance de l'organisation communautaire et enfin la prise en compte des différents groupes sociaux dont les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés.

La fonction d'appui à la communication consiste à développer la communication interne au sein de l'OCBs et la communauté. Elle a également pour rôle de faciliter les échanges intra et intercommunautaires, de capter les leçons apprises des expériences et

de relater les bonnes expériences. Elle met l'OCB en relation avec les professionnels de la communication de la zone qui renforcent leur capacité de communiquer.

Tableau 4. Plan de Suivi et Evaluation à l'échelle du projet communautaire

Niveau individuel du projet SGP		
Activité de Suivi & Evaluation	Parties Responsables	Périodicité
Suivi du projet de manière participative	Bénéficiaires, accompagnateurs	Pendant la période de rédaction des rapports avant chaque demande de déblocage (3 à 4 fois par projet)
Collecte des données de base ⁴	Bénéficiaires, Organisme d'appui à la gestion des connaissances, Assistant de programme, CN	Pendant la phase de conception du projet et la phase de formulation de la proposition de projet
Deux à quatre rapports d'étapes et financiers (<i>en fonction du calendrier de décaissement convenu par les parties</i>)	Bénéficiaires, accompagnateurs, Assistant de Programme,	Avant toute demande de décaissement de fonds
Plan de travail du projet	Bénéficiaires, Accompagnateurs,	Avec toute demande de déblocage
Visite du site ciblé par la proposition de projet (<i>si nécessaire / effectivité des coûts</i> ⁵)	CN, CNP, Assistant de programme	Avant l'approbation du projet, selon les besoins
Visite de suivi de la mise en œuvre du projet dans son site (<i>si nécessaire / effectivité des coûts</i>)	Coordonnateur National, CNP, Assistant de programme	En moyenne, une visite par an par projet, selon les besoins
Visite d'évaluation par le Coordonnateur National sur le site du projet (<i>si nécessaire / effectivité des coûts</i>)	CN et CNP	A la fin du projet, selon les besoins
Rapport final du projet	Bénéficiaires, OAP, OAGC? CN	Après la finalisation des activités du projet
Rapport d'Evaluation du projet (<i>si nécessaire / effectivité des coûts</i>)	OAGC, Autre partie, CN, CNP	Après la finalisation des activités du projet
Préparation d'une description du projet qui sera incorporée dans la base de données global des projets SGP	OAGC, Assistant de Programme, CN	Au début du projet et tout au long de la mise en œuvre du projet

5.2 Participation des parties prenantes locales à la définition des objectifs et résultats ainsi qu'au suivi des projets ainsi qu'aux rapports :

⁴ Des ateliers de développement des capacités et des formations de Suivi & Evaluation peuvent être organisés en relation avec des techniques innovantes pour le suivi communautaire, y compris les nouvelles technologies (tel que le système de caméras activés par le GPS, les photographies aériennes, des SIG participatifs, etc), ainsi que pour répondre aux directives "contre le climat" des domaines d'intervention du FEM; les normes REDD +; et / ou des exigences spécifiques d'autres bailleurs de fonds /cofinancement.

⁵ Pour assurer la rentabilité, les activités de Suivi & Evaluation au niveau des projets, y compris les visites sur les sites de projet, seront menées sur une base discrétionnaire, basée sur des critères évalués en interne, y compris (mais non limité à) la taille du projet et sa complexité, les risques potentiels et réalisés, ainsi que les paramètres de sécurité.

Dans les zones où il y a une concentration de plus de 4 propositions de projets, les parties prenantes de la zone constituent un groupe de consultation de techniciens et de personnes ressources locales qui sont invités dans une réunion de présentation des propositions de projets. Le groupe émet son avis sur la faisabilité et la pertinence des projets et font des recommandations pour les promoteurs et pour le Comité National de Pilotage.

Si les projets sont acceptés, la liste des projets acceptés est communiquée aux responsables locaux. Des membres du groupe consultatif local sont invités à faire des suivis et aux séances de capitalisation des expériences effectuées au moins en milieu et en fin de phase/début de la phase suivante du GEF.

5.3 Stratégie d'agrégation des résultats des projets au niveau du programme

Tableau 5. Plan de Suivi & Evaluation au niveau du programme national

Niveau du programme national SGP		
Activité de Suivi & Evaluation	Parties Responsables	Périodicité
Revue de la Stratégie Nationale du Programme	CNP, CN, CPMT	Début de la 5 ^{ème} Phase Opérationnelle
Analyse des bases de données pour l'agrégation des résultats des projets selon les indicateurs au niveau programme	Assitant de programme, CN, OAGC	Une fois par an
Rapport Annuel avec analyse du progrès du programme et rapport aux points focaux des conventions	Présentation du CN au CNP et au CPMT et rapport aux points focaux nationaux du gef et des conventions	Une fois par an
Revue du Portefeuille Stratégique du Programme National	CNP, CN	Une fois pendant la 5 ^{ème} Phase Opérationnelle
Réunion du Comité National de Pilotage	CNP, CN	Au minimum 4 fois par an
Evaluation des Performance et Résultats du Coordonnateur National	CN, CNP, PNUD Madagascar, CPMT, UNOPS	Une fois par an
Rapport financier 4-in-1	Coordonnateur National, /Assistant de Programme, UNOPS	De façon trimestrielle

6 Plan de gestion des connaissances

6.1. Les récipiendaires sont formés sur la façon de faire des auto-évaluations participatives, après chaque étape d'avancement du projet et pendant l'élaboration du rapport.

Le rapport d'avancement est conçu de façon simple et courte dans son ensemble, mais avec des parties très consistante. A part les résultats et effets obtenus ainsi que les activités entamées, la dernière partie du rapport d'avancement, invite les membres de l'organisation à mettre en exergue les bonnes expériences à continuer, les pratiques à abandonner, les démarches à améliorer ainsi que leurs propres suggestions techniques, méthodologiques ou managériales.

Les bonnes pratiques et les leçons apprises sont consignées dans une fiche pour chaque projet et sont ensuite analysées par des stagiaires de façon à sortir des statistiques à mi-parcours et en fin de phase.

Des séances d'échange et de capitalisation intra zones et interzones sont organisées à mi-parcours et en fin de phase. Les résolutions de ces échanges ainsi que de bonnes pratiques sélectionnées sont partagées aux médias ainsi qu'aux partenaires sous forme de rapport, de brochure, de film ou d'émission radiophonique. Les supports et la langue utilisée sont adaptés selon les cibles aux niveaux local, régional, national et international.

6.2 *Influence des politiques*

Les OCBs et les bénéficiaires de chaque zone sont encouragés à se regrouper dans un réseau d'échange et d'influence mutuelle. Quand ils se regroupent pour des capitalisations, des planifications, ils invitent les responsables locaux, régionaux ou nationaux pour des résolutions d'ensemble.

Actuellement un embryon de réseau national d'OCBs gestionnaires des ressources naturelles a vu le jour pendant OP4, à partir des réseaux à la base. Pendant OP5, ce réseau a pour ambition de proposer aux responsables une politique/stratégie nationale qui promeut l'importance capitale, les droits et les responsabilités des communautés locales dans la gestion de l'environnement pour atteindre les objectifs des domaines focaux et les OMDs à Madagascar.

6.3 *Réplication, mise à l'échelle et durabilité*

Les réseaux initiés ou appuyés par GEF SGP regroupent les OCBs gestionnaires des ressources naturelles et les communautés volontaires pour la gestion de l'environnement au niveau local, régional et national qu'ils soient bénéficiaires directs ou non des subventions du GEF SGP.

Les préoccupations communes de ces organisations consignées dans une stratégie nationale sont présentées à d'autres partenaires techniques et/ou financiers qui peuvent appuyer les initiatives dans d'autres zones ou à une échelle plus grande que la portée du GEF SGP.

7 Plan de mobilisation des ressources pour avoir des effets et impacts positifs consistants et durables

7.1. *Diversification des sources de financement pour atteindre des cibles supplémentaires ou les thématiques complémentaires à ceux du GEF pour le développement durable*

- Le GEF SGP appuie des levées de fonds au niveau du PNUD ou d'autres partenaires **et au niveau des bénéficiaires même**, pour d'autres thèmes liés au développement durable, en s'engageant à cofinancer les actions communautaires liées aux objectifs des conventions de Rio ;
- Développer des partenariats avec les agences, projets ou programmes existants : le GEF SGP appuie le volet environnemental et le partenaire finance les autres volets ;

- La capitalisation des expériences au niveau de projets de démonstration financés par le GEF SGP peut être utilisée par le PNUD ou les autres partenaires pour élaborer un programme ou un investissement de plus grande envergure pour atteindre des effets et impacts plus consistants. S'il y a un volet de petites subventions dans ces projets de grande envergure, il devrait utiliser le mécanisme SGP.

7.2 Partage des coûts opérationnels

Actuellement, le Sud Ouest de Madagascar est une région de concentration des projets du GEF SGP et du programme COMPACT dont le coordonnateur local est hébergé par la Fondation Tany Meva. Les coûts opérationnels sont partagés entre les deux institutions.

Le programme COMPACT (la partie financée par la FNU) sera clôturé vers mi 2013, il est indispensable que le CNP et le PNUD Madagascar collaborent étroitement avec le CPMT pour mettre en place une action similaire. Pour la durabilité des actions au niveau de la région, il est envisagé que la Fondation Tany Meva qui est une institution de financement durable prenne la relève des actions du SGP COMPACT et cela peut s'étendre au niveau national.

7.3 Développement de partenariat stratégique avec :

- *Les agences gouvernementales* : à travers le Représentant du Gouvernement au niveau du CNP, le SGP sera au courant des grands investissements en cours et sur lesquels SGP peut développer des partenariats ;
- *Les agences multilatérales ou les autres agences des Nations Unies* : PNUD jouera un rôle de facilitateur pour les collaborations avec ces agences ;
- *Les agences bilatérales* : la représentation du GEF SGP dans le cercle de concertation des partenaires techniques et financiers de l'Environnement dans le pays mettra en exergue les opportunités de partenariat et de cofinancement ;
- *Les fondations* : La fondation Tany Meva qui est un trust fund environnemental dédié aux communautés est un partenaire stratégique fondamental pour la durabilité des actions entamées par le GEF SGP au niveau du pays et le cofinancement des actions ;
- *Les ONGs* : renforcer les capacités d'un réseau d'ONGs fiables et capables de partager la vision et d'accompagner les communautés dans leur vision de développement durable et de leurs droits et responsabilités;
- *Le secteur privé* : dans l'optique de la durabilité des activités économiques entamées par les membres des communautés, leur mise en relation avec les opérateurs privés est nécessaire pour développer la qualité et la quantité des produits qu'ils mettront sur le marché. Des échanges avec le secteur privé leur permettront également de développer un esprit d'entreprise indispensable pour avoir un fonds communautaire pérenne qui permettra de financer en partie leurs besoins et les actions environnementales de façon autonome.

ANNEXE 1 : INDICATEURS AU NIVEAU DES PROJETS

POUR LA PHASE 5 DU GEF SGP

SGP OP5 results indicators	
Biodiversité (BD)	
BD1	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de Territoires Autochtones de Conservation et Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APACs) influencés • Hectares d'aires protégées influencés • Hectares (et nb) d'écosystèmes importants avec le statut de conservation améliorée
BD2	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de zones de production terrestres/ marines appliquant des pratiques d'utilisation durable • Nombre d'espèces significatifs avec un statut de conservation amélioré ou maintenu • Valeur totale de produits de la biodiversité ou de services de l'écosystème produits ou maintenus (équivalent en dollars américains)
Changements Climatiques (CC)	
CCM1	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée en mettant en œuvre des technologies à faibles émissions de carbone : <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques d'utilisation des énergies renouvelables (<i>bien vouloir spécifier</i>) ; • Mesures promouvant l'efficacité énergétique (<i>bien vouloir spécifier</i>) ; • Autres (<i>bien vouloir spécifier</i>) • Nombre de membres de la communauté démontrant ou déployant des technologies à faible émissions de GES ; • Valeur totale des services énergétiques, technologiques et de transport fournis (équivalent en dollars américains) ;
CCM4	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée en mettant en œuvre des technologies à faibles émissions de carbone ; • Pratiques de transport écologiquement durable (<i>bien vouloir spécifier</i>) ; • Valeur totale des services de transport fournis (équivalent en dollars américains) ;
CCM5	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de terres bénéficiant de meilleures pratiques d'utilisation des terres et de techniques améliorées contre les changements climatiques ; • Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée grâce à de meilleures pratiques d'utilisation des terres et aux techniques améliorées contre les changements climatiques.
Dégradation des terres (LD) & Gestion Durable des Forêts (SFM)	
LD1	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de terres sur lesquelles sont menées des pratiques de gestion durable des forêts, de l'eau et de l'agriculture ; • Hectares de terres dégradées restaurées et réhabilitées ;
LD3	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communautés démontrant des pratiques de gestion durable des terres et forestière
Eaux Internationales (IW)	
IW	<ul style="list-style-type: none"> • Hectares de rivière /bassins lacustres appliquant des pratiques de gestion durable et contribuant à la mise en œuvre des Plan d'Action Stratégique ; • Hectares de zones marines / côtières ou des zones de pêche gérée durablement ; • Tonnes de pollution d'origine tellurique évitées.
Polluants Organiques Persistants (POPs)	
POPS	<ul style="list-style-type: none"> • Tonnes de déchets solides dont la combustion a été empêchée par des méthodes d'élimination alternatives ; • Kilogrammes de pesticides obsolètes éliminés de façon appropriée ;

SGP OP5 results indicators	
	<ul style="list-style-type: none"> • Kilogrammes de produits chimiques nocifs dont l'utilisation ou la libération à été évitée.
Développement des Capacités, Influence des politiques et innovations (tous les domaines : CD)	
CD	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mécanismes de consultation mis en place dans le cadre des conventions de Rio (bien vouloir spécifier) • Nombre de systèmes communautaires de surveillance environnementale démontrés (bien vouloir spécifier) • Nombre d'innovations ou de nouvelles technologies développées / appliquées (bien vouloir spécifier) • Nombre de politiques locales ou régionales influencées (<i>niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4-5</i>) • Nombre de politiques nationales influencées (<i>niveau d'influence 0 – 1 – 2 – 3 – 4-5</i>) • Nombre de personnes formées en : développement de projet, suivi, évaluation etc. 5bien vouloir spécifier selon le type de formation)
Conditions de vie, Développement Durable et Empowerment (Tous les domaines)	
Transversal	<p>Conditions de vie et Développement Durable:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de membres de la communauté participant (désagrégés par sexe)(obligatoire pour tous les projets) ; • Nombre de jours de réduction de la pénurie alimentaire; • Nombre de jours d'augmentation de la scolarisation des élèves concernés ; • Nombre de ménages ayant obtenu l'accès à l'eau potable ; • Augmentation du pouvoir d'achat par la réduction des dépenses, l'augmentation des revenus et / ou d'autres moyens (équivalent en dollars américains). • Valeur totale des investissements (ex: infrastructure, équipement, fournitures) en US Dollars (Note: L'impact économique des investissements est estimée par la multiplication par 5 des investissements en infrastructure et par 3 pour tous les autres <p>Empowerment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ONG / OCB formées ou légalisées/ enregistrés ; • Nombre de personnes des peuples autochtones directement appuyés ; • Nombre de projets dirigés par les femmes directement appuyés ; • Nombre de normes ou standard de qualité / labels obtenus ou des mécanismes financiers innovants mis en place.

**ANNEXE 2 : PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES APPUIS DU GEF SGP MADAGASCAR
DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE POUR LA PHASE 5**

	Année 1 : 2012	Année 2 : 2013	Année 3 : 2014
Focalisation géographique	Sud Ouest : 35% Anosy :10% Est : 5 % Centre : 20% Dév cap, Com : 20%: Autres stratégiques : 10%	Sud Ouest : 60% Anosy :10 % Est : 10% Centre : Autres stratégiques : 20%	Sud Ouest :40% Anosy : Est Centre : 25% Autres stratégiques : 35%
Focalisation thématique	Dév capacités, Com BD et LD : Suite OP3 et complément OP4 CC : cofinancement pico- centrale, moyens de transport	BD, LD,CC complément OP4 issus des PAG et autres APAC stratégiques POP, IW	Dév capacités, Com BD, LD, CC initiés dans d'autres régions POP, IW
Cibles principales	Organismes d'appui OCB fokonolona	OCB fokonolona Unions, fédérations GIP	Organismes d'appui GIP, fédérations, entreprises communautaires
Résultats principaux	20 OCB ayant un PAG terroir à jour dans le Sud Ouest 2 CCAs inscrits dans liste mondial 2 OCB fokonolona avec matching funds et fonds communautaire initiés 4 filières développées hors région	40 OCB (cumul) ayant un PAG terroir à jour 15 CCAs inscrits 10 OCB avec matching fund et fonds communautaires initiés 6 filières CC et déchets	40 CCAs inscrits 20 OCB avec matching fund et fonds communautaires initiés 6 filières
Ressources financières (US \$)	1 115 000	1 017 308	983 076
Evolution souhaitée de l'organisation du programme	Mécanisme actuel avec le PNUD comme agence de réalisation et l'UNOPS comme agence d'exécution. Négociation sur la stratégie de retrait de COMPACT et la prise en main des activités opérationnelles par l'institution hôte de COMPACT (Fondation Tany Meva). Négociation entre CNP, PNUD CO, Tany Meva, CPMT et UNOPS	Mécanisme actuel avec le PNUD comme agence de réalisation et l'UNOPS comme agence d'exécution Extension éventuelle du mécanisme d'institution hôte pour d'autres régions ou thématiques Négociation des modalités pour OP6	